

## AVIS DE CONVOCATION

Par la présente, vous êtes informés par le soussigné que les membres du conseil municipal sont convoqués à une séance ordinaire, qui se tiendra le mardi 10 septembre 2024 à 19h30, au lieu habituel des séances du conseil, soit le 221, rue Centrale à Saint-Stanislas-de-Kostka, sous la présidence de Jean-François Gendron, maire

### SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MARDI 10 SEPTEMBRE 2024 À 19H30

#### Ordre du jour

1. **Ouverture de la séance**
2. **Adoption de l'ordre du jour**
3. **Période de questions du public**
4. **Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 20 août 2024**
5. **Finances et administration**
  - 5.1 Adoption de la politique de prévention et de prise en charge du harcèlement, de la violence et de l'incivilité au travail
  - 5.2 Adoption des comptes à payer au Fonds des activités de fonctionnement à des fins fiscales
  - 5.3 Adoption du règlement Règlement numéro 445-2024 décrétant une dépense de 2 580 000\$ et un emprunt de 645 000\$ afin de financer les travaux de réfection du rang du cinq
  - 5.4 Octroi d'un contrat pour la réfection du rang du cinq dans le cadre de l'appel d'offres AO2024-003
  - 5.5 Autorisation d'une demande de subvention au fonds de soutien aux projets structurants
6. **Urbanisme et environnement**
7. **Loisirs, culture et vie communautaire**
8. **Travaux publics**
9. **Sécurité publique**
10. **Fermeture de la séance**